

8 Nouvelle Ecosse, parce que les Anglois le con-
 20 noissoient mieux sous ce nom. Les François
 20 le connoissant mieux sous celui d'*Acadie*, c'est
 20 sous ce nom qu'il en étoit parlé dans la Ré-
 20 ponse de Louis XIV. L'un des instrumens sert
 20 d'explication à l'autre. Tous deux ensemble
 20 font voir pourquoi dans le Traité on a joint
 20 au nom d'*Acadie* celui de *Nouvelle - Ecosse*.
 20 Ce fut afin d'exprimer de la manière la plus
 20 forte, que les pays connus sous ces deux noms
 20 étoient cédés absolument dans toute leur éten-
 20 duë, & qu'ils étoient incorporés & identifiés.
 20 On a voulu par-là prévenir toutes les contes-
 20 tations qui pourroient s'élever dans la suite,
 20 au cas que la cession s'en fit sous l'un ou l'autre
 20 de ces noms.

20 Il n'y a aucune apparence que Louis XIV.
 20 ou ses Ministres ayent connu d'autre *ancienne*
 20 *Acadie* que celle de Louis XIII. bornée à
 20 l'Oüest par le *Kennebeck*, & au Nord par la
 20 rivière de *Saint Laurent*; Limites spécifiées
 20 par les deux Rois dans les Commissions don-
 20 nées aux Gouverneurs-Généraux, depuis 1632
 20 jusqu'au tems de Subercasse, sur qui le Géné-
 20 ral Nicholson reprit la *Nouvelle - Ecosse* en
 20 1710.

20 L'équivalent que la France offrit pour l'*an-*
 20 *cienne Acadie* prouve aussi manifestement que
 20 ce n'étoit pas cette simple Côte à quoi les
 20 Commissaires François vouloient la réduire.
 20 Louis XIV. proposoit, au cas que la Reine
 20 Anne voulût lui rendre l'*Acadie*, de laisser
 20 à l'Angleterre l'*artillerie & les munitions de*
 20 *Plaisance*, avec les *Isles voisines de Terre-*
 20 *Neuve*; de défendre aux François la liberté de
 20 la pêche & la faculté de sécher leur poisson